

ADMINISTRATION
MUNICIPALE
DE
VIANDEN

Article 18 de la loi communale du 13 décembre 1988

Le Conseil Communal ne peut prendre de résolution si la **majorité de ses membres en fonctions** n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre requis, elle **pourra, après une nouvelle et dernière convocation**, quel que soit le nombre des membres présents, prendre une résolution sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par les articles 12 et 13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Un membre du conseil qui, sans motif légitime, n'aura pas été présent à trois séances consécutives pourra, sur proposition du conseil, être déclaré démissionnaire par le Ministre de l'Intérieur.

Article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988

...Pour chaque point à l'ordre du jour, les documents, actes et pièces afférents peuvent être consultés par les membres du Conseil Communal à la maison communale durant le délai de cinq jours.... Il peut en être pris copie, le cas échéant contre remboursement.

Les Conseillers Communaux sont priés d'assister à une réunion du Conseil Communal qui aura lieu au Centre Culturel Larei en la salle Bessling

le vendredi, 15 janvier 2021 à 14h00 heures

Ordre du jour

1. Approbation du plan de gestion forestier
2. Communications du Collège échevinal
3. Compte administratif 2018
4. Présentation du Plan pluriannuel financier
5. Approbation du plan d'investissement CREOS
6. Approbation du budget Resonord
7. Approbation du budget rectifié 2020 et du budget 2021
8. Création de trois postes pour les besoins du Télésiège
9. Approbation des tarifs du Tourist-Info
10. Modification temporaire du règlement de circulation chantier Grand-Rue
11. Dons et Subsidés
12. Convention et contrats
 - a. Convention d'attribution Label Jugendinfo
 - b. Contrat de bail d'une place Parking Victor Hugo
 - c. Contrat Automation Center
13. Divers – Droit d'initiative du conseiller communal, questions écrites et orales
14. Affaires du personnel (séance secrète)

Vianden, le 22 décembre 2020
p.le Collège des Bourgmestre et Échevins

le bourgmestre

le secrétaire